



L'HEBDO DISCIPLINAIRE

29 novembre 2021

La Commission Régionale de Discipline du jeudi 25 novembre 2021 a notamment prononcé les sanctions suivantes :

- 1 représentant de club a écopé de 15 matches fermes pour manquements grave aux obligations de sécurité ; Attitude désobligeante devant la commission ; Mépris des règlements.
- 1 équipe d'un club a été mise hors d'une compétition pendant 2 ans.
- 1 club sanctionné d'un sévère rappel à l'ordre pour avoir fait subir une sanction de plusieurs matches de suspension à un jeune joueur de son club, à la place du véritable fautif.
- 2 équipes sanctionnées de la perte d'un match par pénalité.
- 2 matches de suspension de terrain ferme pour un club suite à un manquement à la sécurité.
- 2 joueurs ont écopé de 10 matches fermes pour coup envers un adversaire.
- 3 joueurs ont écopé d'une suspension de 6 matches fermes + 4 matches avec sursis pour comportement menaçant et/ou comportement injurieux
- 2 joueurs ont écopé d'une suspension de 6 matches fermes + 2 matches avec sursis pour propos injurieux envers officiel pendant la rencontre et comportement intimidant.
- 1 joueur a écopé de 6 matches pour comportement menaçant envers adversaire.
- 1 joueur a écopé de 5 matches pour propos injurieux envers arbitre après la rencontre.
- 1 joueur a écopé de 5 matches pour bousculade volontaire envers adversaire.
- 3 joueurs ont écopé de 4 matches pour acte de brutalité envers adversaire, pendant une action de jeu.
- 3 joueurs ont écopé de 4 matches pour comportement intimidant ou grossier envers adversaire.
- 1 joueur a écopé de 4 matches pour comportement blessant hors rencontre, envers arbitre, avec véhémence.
- 13 joueurs ont écopé de 3 matches fermes pour faute grossière envers adversaire.
- 6 joueurs ont écopé de 2 matches pour anéantissement d'une occasion de but.
- 22 joueurs ont écopé de 1 match ferme pour récurrence d'avertissements
- 3 matches sont soumis à instruction (pour enquête) suite à des faits reprochés auprès de joueurs et Dirigeants
- 1 dossier avec demande de rapport(s) complémentaires(s).
- 7 dossiers avec convocations des parties pour une audition en séance plénière.
- 1 joueur a été rétabli dans ses droits.

La prochaine réunion de la commission de discipline est programmée le jeudi 2 décembre 2021 à 18 heures.